

COMPTE RENDU
Commission Transition Ecologique
du mercredi 15 février 2023

Ordre du jour :

- Cité du Lac
- Atlas de Biodiversité Communal
- Nettoyage et protection des zones humides
- Chaudière à plaquettes de bois
- Adoucisseur d'eau
- Avancée de la commission sur les sujets à traiter

La cité du lac :

Le groupe de travail concerné doit rencontrer le Maire, les membres du groupement forestier ainsi que les propriétaires des parcelles concernés, afin de trouver comment procéder pour sauvegarder cette zone au mieux, dans le respect des différents partis. Un début de nettoyage est envisagé sur les parties où il serait possible d'intervenir dès maintenant, avec l'accord des propriétaires. Le dernier nettoyage complet et curage du lac semble dater des années 60.

Atlas de Biodiversité communal :

Son but est de définir les zones sensibles à protéger. Le groupe de travail a pris contact avec différents organismes tels que l'OPIE, la LPO, l'OFB et le CPIE.

Ils proposent de l'aide pour le montage des dossiers, faire les inventaires des espèces et des milieux à protéger, des aides financières et techniques. La date de fin de dépôt des dossiers de candidatures est le 22 mars. Le travail se fera en relation avec la commune de Roussayrolles qui a déjà avancé sur le sujet. Le groupe de travail est en contact avec le CPIE pour le commencement du dossier.

Nettoyage et protection de zones humides :

Le nettoyage des zones humides a commencé par la mare de l'abri bus, les prochains travaux continueront cet été après la reproduction des amphibiens. Cependant la pose de clôture autour des mares fréquentés par les animaux domestiques est prévu, qui n'entravera pas le développement de la biodiversité. Le chantier est prévu pour le mercredi 1 mars, rdv à midi et pique nique si beau temps.

Un mail concernant le matériel à prévoir sera envoyé.

Un chantier pour nettoyer un puit est prévu le 11 mars, des travaux de maçonnerie sont à prévoir ainsi que la matériel adapté (palans, chèvre).

Le nettoyage d'un autre puit est en cours de réflexion.

Chaudière à plaquettes de bois :

Le groupe de travail concerné a eu rdv avec Tryfil pour voir quelles solutions ils proposent. En incluant la mairie, l'école, la salle des fêtes et les logements sociaux.

Plusieurs problèmes se posent, la consommation totale ne serait pas suffisante pour ce que produit une telle installation, il faudrait soit prévoir plus d'habitations sur le réseau soit deux chaudières plus petites. Quel serait l'endroit le plus adapté pour accueillir l'installation ? Quels sont les désagréments engendrés ? L'approvisionnement en plaquettes de bois se fera par quelle filière ? Le but d'une telle installation étant de tendre vers l'autonomie énergétique. Une visite de l'installation de Penne va être programmée afin de se rendre compte des avantages et inconvénients.

Adoucisseur d'eau :

Des membres de la commission se sont rendu à Lisle sur Tarn afin d'assister à une démonstration du procédé Vital Quartz, ils ont posé beaucoup de questions mais n'ont pas eu toutes les réponses. Ce procédé semble intéressant mais pas adapté à la commune de Vaour.

Les membres du groupe ont fait d'autres recherches de leur côté et on trouvé trois systèmes qui semblent intéressant, ils transmettront leurs résultats par mail à la commission pour expliquer plus en détail les avantages et inconvénients de chacun.

Avancée de la commission :

Les axes de travail qui étaient ressortis lors du Café Citoyen sur la Transition Ecologique ont été repris point par point pour voir leur état d'avancement. Les idées ressorties du travail avec « le bruit de la conversation » vont aussi être étudiés pour répondre aux besoins et demandes de la population. La réunion de fin mars aidera à éclaircir les points à travailler, et les lignes à suivre pour coller aux envies des habitants. Des travaux avancent plus vite que d'autres car certains sont difficiles à mettre en œuvre, notamment l'autonomie alimentaire et énergétique. C'est dans ce cadre qu'une nouvelle chaudière est envisagée, mais il faudrait avant tout commencer par un effort de tous, moins consommer, revoir l'isolation de chaque bâtiment et habitation et réduire le gaspillage. Et peut être envisager plusieurs solutions complémentaires, éolien, biométhaniseur, bois, ... pour ne pas devenir dépendant d'une filière quelle qu'elle soit.

Le passage de l'information vers les habitants semble à revoir, peu d'habitants viennent aux réunions ou aux chantiers.

La prochaine réunion à été fixée au 15 mars à 17h.

Un référent de la commission a été nommé pour gérer la dématérialisation et la publication des comptes rendus, un second pour l'affichage public.

Pour chaque compte rendu, un délais de 48h est laissé à chacun à partir de l'envoi du mail pour apporter des modifications, il sera ensuite considéré comme validé et publié.